Cette, le

Ventôse an 10.

Nous avons l'honneur de vous prévenir, que nous venons de former une Société, sous la raison de Dumas et Penchinat. Nous nous proposons de reprendre la partie de la Vinaterie, et tout ce qui en dépend. Les connoissances que nous avons dans cette partie, et qui nous ont été transmises par feu le père de N. S. Dumas, associé de la maison Burnet Delamarche et Comple de cette Ville; les fonds nécessaires pour les achats en temps utiles, surtout l'envie de nous faire connoître avantageusement, peuvent vous donner l'assurance, que les ordres dont vous voudrez bien nous honnorer seront remplis avec zèle et exactitude.

Les Magasins que nous avons ici, nous mettent à même de faire avec avantage la Commission, pour les Marchandises de passage, et de vendre pour compte d'ami celles qui nous seront adressées.

Nous serons charmés que vous nous mettiez à même de vous être utiles, et nous serons toujours jaloux de mériter votre confiance.

Nous vous saluons.

Signature de DUMAS.

Signature de PENCHINAT.

- Dumajet Sinchinas J.